



# P 6 La nouvelle équipe du Comité Communal de Concertation

Elections

Salon du Livre

Bun Hay Mean au CDC



P 4-5

ÉLECTIONS  
RÉGIONALES &  
DÉPARTEMENTALES  
2021



P 10



P 11



Le mas Bard a bénéficié d'une réfection complète des luminaires dans le cadre du plan pluriannuel de modernisation de l'éclairage public (voir page 7)

# Sommaire

## Services

### Numéros utiles :

- Mairie .....04 90 47 17 29
- Bureau d'Information
- Touristique .....04 90 47 98 40
- Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
- Maison du Citoyen .....04 90 47 95 68
- Espace Emploi ..... 04 90 47 38 81
- CCAS .....04 90 47 00 17
- Médiathèque .....04 90 47 27 49
- Espace Multimédia .....04 90 47 95 56
- MNC .....04 86 52 03 43
- Maison de la Crau .....04 90 47 02 01
- CDC .....04 90 47 06 80
- CSO ..... 04 86 52 03 30
- Pôle Jeunesse .....04 90 47 95 55
- Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
- Police Municipale.....04 90 47 95 52
- Gendarmerie .....04 90 47 25 11
- Centre de Secours ..... 18 ou 15  
ou 04 90 54 54 90

- Médecin de garde ..... 15  
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)
- Dentiste de garde .....0 892 566 766  
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)
- Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34  
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

### Pharmacies de garde

#### Du 28 mai au 4 juin :

Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

#### Du 4 au 11 juin :

Pharmacie Gombert, ZA du Salat (centre commercial)

#### Du 11 au 18 juin :

Pharmacie des Manades, 66 avenue de la République

#### Du 18 au 25 juin :

Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

#### Du 25 juin au 2 juillet :

Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

A l'heure où nous écrivons ce numéro, les mesures gouvernementales qui s'appliqueront en juin restent incertaines. Pour vous tenir informés, vous pouvez consulter les publications régulièrement mises en ligne sur le site Internet et la page Facebook de la Ville et écouter la radio Soleil Fm. Par ailleurs, si vous n'êtes pas familiers des outils Internet, n'hésitez pas à vous faire connaître au service Communication au 04 90 47 98 42. Notez-le ! L'obligation du port du masque est prolongée jusqu'aux prochaines directives préfectorales.

### 4 à 5 C'est d'actu

Tout ce qu'il faut savoir sur les prochains scrutins

### 6 à 9 Zoom sur

- Origines et missions du Comité Communal de Concertation
- La modernisation du parc d'éclairage public
- Focus sur les obligations légales de débroussaillage
- Une aide pour financer les nouveaux projets d'EPC-France
- Les démarches liées aux inscriptions pour les transports scolaires

### 10 à 11 Vivre ensemble

- La nouvelle édition du Salon du Livre Jeunesse
- Le CDC rouvre ses portes et dévoile son programme des prochaines semaines

### 13 Portrait

Janine Augier



### 16 à 17 Retour en images

### 18 à 19 Agenda

## L'espoir d'un nouveau

Pendant des mois, les consignes sanitaires ont dicté nos comportements et rythmé nos vies. Il a fallu ériger un mur autour de nous et dissimuler nos visages sous un masque. Pour se protéger et protéger les autres, il était recommandé d'éviter de se rapprocher, de se toucher et de garder ainsi à distance ses amis, ses parents, ses enfants et petits-enfants. Autant de contraintes affectives et sociales qui ont pu peser sur le moral de nombre d'entre nous.

En effet, si notre héritage latin nous permet de parler avec les mains, nous avons besoin de toucher, de nous serrer dans les bras ou de partager des moments conviviaux. Pour la maman, la grand-mère et le Maire que je suis, ces contacts m'ont terriblement manqué.

Depuis le début de mon engagement municipal, il y a plus de 25 ans, les rencontres et les échanges avec la population ont toujours été essentiels. La proximité est une force, un moteur qui permet d'agir au plus près des besoins des personnes que nous représentons.

Aussi, l'annonce de ce nouveau déconfinement est une lueur d'espoir... Quel plaisir de retrouver ces gestes anodins dont nous avions sous-estimé l'importance : flâner dans les boutiques, aller au cinéma, assister à un spectacle, boire un verre en terrasse ou encore partager un moment entre amis à la table d'un restaurant...

A l'approche de la période estivale, les festivités nous tendent les bras. Même si les contraintes nous imposent d'adapter leur organisation, mon équipe et moi aurons tant de plaisir à vous retrouver et à faire à nouveau résonner le bien vivre ensemble. Au-delà de la reprise économique, quel bonheur de voir reprendre la vie locale et associative... Nous espérons pouvoir échanger avec vous à l'occasion de nos prochaines fêtes : le Salon du Livre jeunesse ; les Feux de la Saint Jean, la cérémonie des Noces d'or et de diamant, la Fête Votive ou encore la Fiest' Assos...

Durant l'année écoulée, les actions de nos services ont été guidées par l'espoir de ces retrouvailles. Nous avons répondu à toutes les sollicitations de l'Etat et nous avons mis un point d'honneur à respecter les différentes directives et protocoles sanitaires, malgré les contraintes et les coûts. Nous avons également tout mis en œuvre pour faciliter la vaccination de ceux qui le souhaitent, en accompagnant les plus fragiles. Lors des journées de vaccination sur la commune, l'intervention du CCAS a par exemple permis un accès prioritaire pour les seniors.

Même si la prudence reste de mise, nous avançons sur le bon chemin pour un retour vers l'innocence des contacts sans crainte, loin d'une société divisée en mètres carrés. D'ailleurs, je voudrais remercier tous ceux qui ont fait l'effort d'adoucir cette période si particulière. Par leurs initiatives et leur capacité d'innovation, bien des acteurs locaux ont permis de maintenir le lien avec les citoyens ou avec leurs clients.

Enfin, je pense aussi fortement à nos jeunes qui passent des examens après une année si compliquée. Ils sont la force et l'avenir de ce monde. Je crois profondément en leur capacité d'adaptation et je leur souhaite une pleine réussite.



**La proximité est une force, un moteur qui permet d'agir au plus près des besoins des personnes que nous représentons //**

*Lexcellent*

Marie-Rose LEXCELLENT  
Maire de Saint-Martin de Crau

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr  
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652  
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Marie-Rose LEXCELLENT  
Rédaction : Vardina Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure Tél. 04 90 47 98 42 - communication@stmartindecrau.fr  
Maquette : Thierry Sancho - Photos : Florent Gardin - Gérard Marin - Adobe Stock Photos et service Communication  
Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille  
Distribution : association ACTUS - Tirage 7 100 ex.



## Elections : mode d'emploi



Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin. Afin de permettre aux citoyens de voter dans des conditions sanitaires optimales, un protocole strict sera mis en place. Par ailleurs, le système de procuration sera facilité. Ainsi, le dispositif MaProcuration, qui permet de faire une partie des démarches en ligne, est actif depuis le mois d'avril.

Les électeurs sont appelés aux urnes afin de désigner les conseillers régionaux et départementaux pour les six années à venir. Ce scrutin est double, ce qui implique que les électeurs voteront deux fois au sein du même bureau, à chaque tour.

### Protocole sanitaire

Au regard du contexte lié à l'épidémie de covid-19, plusieurs mesures seront mises en place afin d'assurer la bonne tenue des scrutins, dans le respect des règles sanitaires. Tout d'abord, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. La plage horaire pourra être élargie jusqu'à 19h ou 20h, à la demande du Préfet, afin de limiter au maximum les grandes files d'attente et le croisement des personnes. En outre, pour respecter

les gestes barrières, la capacité d'accueil de chaque bureau sera limitée à 6 électeurs en simultané et la priorité sera donnée aux personnes fragiles ou âgées. Une signalétique sera mise en place pour matérialiser les distanciations, à l'intérieur du bureau mais aussi à l'extérieur, en cas de file d'attente. Le port du masque sera obligatoire et du gel hydroalcoolique sera à la disposition des électeurs. Par ailleurs, l'aération des locaux, de même que le nettoyage des surfaces communes, seront assurés tout au long de chaque journée électorale. Concernant le personnel des bureaux de vote, il sera composé de personnes vaccinées ou testées négatives dans les 48h avant leur prise de fonction. Afin de mettre en place ces différentes mesures, les services de l'Etat doteront la Commune des équipements nécessaires (visières, masques, gel désinfectant...). Le dépouillement des bulletins sera ouvert au public, dans la limite de la capacité d'accueil du bureau de vote et dans le respect des distanciations sociales.

### Procurations

En cas d'empêchement ou d'impossibilité de se déplacer, chaque

électeur à la possibilité de voter par procuration. L'électeur (le mandant) choisit alors une personne qui vote à sa place (le mandataire), à condition qu'ils soient tous les deux inscrits sur la liste électorale de la même commune. Cette année, le système des procurations a été simplifié en permettant d'effectuer une partie des démarches en ligne, via le dispositif MaProcuration (voir infographie ci-contre). Celui-ci permet un suivi numérique de votre demande. Vous n'avez aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner. Les données indiquées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel vous vous présenterez pour valider votre identité, puis au Service Elections de la mairie. Vous recevrez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous serez informé en temps réel de l'évolution de votre demande.

Par ailleurs, chaque mandataire peut exceptionnellement disposer de deux procurations pour ces scrutins (et non d'une seule comme c'est habituellement le cas).

### Avant de voter

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et minimiser vos contacts avec les agents municipaux en charge du fonctionnement de votre bureau électoral, suivez ces quelques recommandations avant d'aller voter :

- n'oubliez pas votre masque ! ;
- en plus d'une pièce d'identité, munissez-vous si possible de votre carte électorale afin de simplifier les recherches des agents sur le registre électoral ;
- pensez à apporter votre propre stylo ;

Pour toute question relative aux élections, rapprochez-vous du service dédié, situé à la Maison du Citoyen.

Renseignement : 04 90 47 95 68

### Présentation du dispositif Maprocuration



- 1 - Rendez-vous sur le site Internet : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)  
Connectez-vous avec FranceConnect



- 2 - Suivez les étapes en saisissant les informations demandées. La validation de la demande en ligne déclenche l'envoi d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.



- 3 - Rendez-vous ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec votre référence de dossier et une pièce d'identité. La validation de votre demande par l'Officier de Police Judiciaire déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de votre procuration vers votre commune d'inscription.



- 4 - Le service concerné procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration. Enfin, vous recevez un message sur la suite donnée à votre demande.

Lors d'une séance plénière, qui s'est déroulée le 5 mai dernier à la salle Mistral, les élus ont procédé à l'installation du Comité Communal de Concertation (CCC). Depuis près de 25 ans, ce comité consultatif contribue à la vie locale et à la participation citoyenne en donnant son avis sur des projets d'intérêt collectif.



## Le CCC renouvelé

Démocratie participative

En 1996, Claude Vulpian, le Maire de l'époque, propose de mettre en place une instance de consultation basée sur l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est alors le 3<sup>e</sup> élu en France à prendre l'initiative d'instaurer cet outil de démocratie participative dans sa commune. Sa volonté était de donner vie à une instance de réflexion indépendante, capable de mener des recherches sur des sujets d'intérêt local et de transmettre des propositions concrètes.

### Un éclairage différent

"Claude Vulpian aimait à nous appeler « le poil à gratter du Maire », explique Vincent Ramon, un des Vice-Présidents et membres historiques du CCC avec Jean-Marie Caillot. Nous étions à ses yeux une opposition constructive qui avait à cœur de travailler pour le bien commun. Notre liberté de ton et d'opinion apporte un éclairage différent".

Dès son instauration, la structure participative se voit confier des sujets diversifiés, relatifs à des projets ou problématiques communales. Chacun d'eux fait l'objet d'une étude approfondie par les membres du CCC qui rédigent ensuite un avis à l'attention du Maire, également Président de cette instance.

"Nous disposons d'une entière liberté de réflexion et d'instruction pour chaque dossier, indique Jean-Marie Caillot. Nos recherches nous conduisent à rencontrer des responsables et spécialistes à même de nous apporter des informations techniques précieuses. Nous inter-

rogeons aussi certains organismes ou collectivités qui partagent avec nous leurs retours d'expérience. Nos avis sont le fruit d'une étude qualitative mais, à aucun moment, nous n'évaluons les coûts. Notre rôle est purement consultatif. C'est au Conseil Municipal, s'il partage notre avis, d'évaluer l'application de nos préconisations et de mettre en place un plan d'actions".

### Faire œuvre utile

En presque 25 ans d'exercice, le CCC a remis à la Municipalité 48 rapports, dont 6 par auto-saisine. Ils avaient pour objet la réouverture de la gare, les jardins familiaux, le contournement autoroutier d'Arles, la construction d'un grand complexe sportif... "Certains dossiers peuvent requérir jusqu'à un an de travail, ajoute Vincent Ramon. Aussi nous apprécions quand, à l'occasion de rencontres annuelles, le Maire nous fait part des suites apportées à nos préconisations. Nous avons vraiment le sentiment de faire œuvre utile". Leur dernier rapport, relatif aux perspectives à l'horizon 2030, a d'ailleurs inspiré l'équipe municipale pour leur programme d'actions 2020-2026.

L'instance du CCC, renouvelée à chaque nouveau mandat, est aujourd'hui composée de 19 membres (dont 10 nouveaux). Lors de la séance plénière d'installation du 5 mai dernier, Marie-Rose L'excellent leur a demandé de réfléchir sur les possibilités de requalification du centre-ville. Pour les aider dans leurs prérogatives et donner davantage de visibilité à leur action, plusieurs

décisions ont été validées. Tout d'abord, Guillaume Thomsen, Conseiller Municipal en charge de la Démocratie Participative, sera l'élu référent de l'instance. Il sera ainsi l'interlocuteur privilégié des membres du CCC et leur apportera les conseils ou supports répondant à leurs besoins. Par ailleurs, le Conseil Municipal des Jeunes sera associé à certains travaux du CCC pour une approche intergénérationnelle. Enfin, un logo donnera une véritable identité visuelle à cette structure collective citoyenne qui œuvre, depuis près d'un quart de siècle, pour l'intérêt général.

### Le CCC, qu'est-ce que c'est ?

Le Comité Communal de Concertation se distingue du Conseil Municipal. Il a un pouvoir consultatif et non de décision. Les membres sont nommés par le Maire, pour une durée de 6 ans. Il s'agit de représentants de la société civile, tous bénévoles, choisis au regard de différents critères : implication dans la vie locale, expérience professionnelle, engagement associatif et/ou citoyen... Le CCC possède, conformément à la loi, ses propres règles de fonctionnement statutaires. Le Maire confie des sujets d'étude au CCC par lettre de mission intitulée "demande d'avis". Il est également laissé à l'instance une possibilité d'auto-saisine sur des sujets locaux.

Transition énergétique

## L'éclairage public se modernise



Sur la commune, la société SPIE assure l'entretien, la maintenance ainsi que les travaux de modernisation de l'éclairage public et des postes annexes (installations sportives et location des illuminations festives). Dans ce cadre, elle met notamment en œuvre le plan municipal et pluriannuel de modernisation, qui se traduit par d'importantes économies d'énergie.

Le marché de l'éclairage public, établi sur une durée de 4 ans, est un volet important de l'aménagement urbain. Depuis 2015, c'est la société SPIE qui en est titulaire (avec un renouvellement au 1<sup>er</sup> mai 2019).

### Entretien du parc

La société intervient tout d'abord pour l'entretien courant et la maintenance des installations d'éclairage. La gestion du parc est informatisée. Elle s'appuie sur une base de données associée à une cartographie, établie par la société, avec des mises à jour régulières.

Au début des années 1990, une plateforme d'appels gratuits a été mise en place. Accessible 24h/24 et 7j/7, elle permet aux Saint-Martinois de signaler tous les problèmes d'entretien de l'éclairage public : ampoules grillées, luminaires cassés...

Pour un traitement rapide et efficace des pannes, il faut impérativement relever le numéro du poteau défectueux, qui se compose de 2 lettres et de 3 chiffres, avant d'appeler.

En plus des signalements des usagers, une visite de nuit est effectuée chaque mois par des agents de la société SPIE et des Services Techniques de la Ville afin de détecter les pannes.

En fonction de l'urgence, les équipes interviennent ensuite dans les meilleurs délais possible.

### Economies d'énergie

Concernant la modernisation du parc, les anciens luminaires, très énergivores, sont progressivement remplacés par du matériel LED, plus performant. Avec ce dernier, l'éclairage est ciblé sur la chaussée et non plus vers le ciel. La société répond ainsi à un triple objectif fixé par la Municipalité : augmenter la sécurité des personnes en éclairant davantage les rues, réaliser des économies d'énergie et améliorer le cadre de vie en supprimant les matériaux vétustes. Depuis 2016, ces derniers ont diminué de 62 %, entraînant une nette diminution de la consommation et des dépenses énergétiques. Plusieurs statistiques sont révélatrices des excellents résultats obtenus (voir encadré ci-dessous).

### Programme 2021

Cette année, une enveloppe de 320 000 € TTC est consacrée à la modernisation de l'éclairage public et aux interventions d'entretien ponctuel.

Des travaux ont été réalisés sur l'impasse de la Libération et au mas Bard. Plusieurs chantiers suivront aux rues des Prairies et des Félibres, sur les avenues de Plaisance (partie sud) et César Bernaudon (partie nord) ainsi qu'au quartier des Romarins. Par ailleurs, un éclairage avec détecteur de présence sera installé sur le nouveau chemin piéton situé le long du fossé du Lion d'Or.

**Notez-le !** Une partie de ces aménagements, pour un montant avoisinant les 140 000 € HT, bénéficiera du fonds départemental pour la mise en œuvre du plan "Energie-climat".

Le Conseil Départemental 13 participe ainsi à hauteur de 60 %, soit un peu plus de 83 600 €.



**Numéro de signalement éclairage public (gratuit) : 0 800 498 534**

### Quelques chiffres

2 634 luminaires sont situés sur la commune, qui compte également 72 armoires et 198 éclairages sportifs  
 45 % du parc est composé de luminaires LED, les plus économes, en 2021 (0 % en 2015)  
 0 % du parc est composé de lampes de type "ballons fluos", les plus énergivores, depuis 2019 (24 % en 2015)  
 67 % de baisse de la consommation énergétique sur les secteurs où les luminaires énergivores ont été remplacés  
 34 % d'économie, soit 62 856 € TTC, sur le total des factures entre 2016 et 2020 (malgré une augmentation des tarifs du fournisseur d'électricité entre 2018 et 2019).  
 39 % de baisse de la consommation moyenne par point lumineux depuis 2015 (qui est passée de 159 à 97 watts)

## Brèves

### Accès aux massifs

Face aux risques d'incendie, l'accès aux massifs forestiers est réglementé du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. Deux outils, actualisés quotidiennement, permettent aux promeneurs de connaître les possibilités d'accès : un site Internet et un serveur vocal. Pour votre sécurité, pensez à les consulter avant de partir randonner. Il est également possible de s'inscrire par mail pour recevoir le bulletin quotidien. **Site : [myprovence.fr/enviedebalade](http://myprovence.fr/enviedebalade)**  
**Serveur : 0811 20 13 13 (0,06€/min)**

### Sentinelles du Parc

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, les "Sentinelles du Parc" veillent sur les espaces naturels des Alpilles. Le rôle de ces 14 agents de terrain, habillés aux couleurs du Parc et arborant un brassard vert, est d'informer les visiteurs sur les richesses et la sensibilité de l'environnement ainsi que sur les bonnes attitudes à adopter. Ils seront présents jusqu'au 15 juin, date à laquelle la garde régionale forestière prendra la relève. Pour rappel, voici quelques règles à suivre lors de vos promenades : rester sur les chemins balisés ; respecter les autres usagers et la tranquillité de la nature ; limiter le bruit ; ne pas enfreindre les interdictions d'accès (notamment aux véhicules motorisés) ; tenir ses animaux de compagnie en laisse ; rapporter ses déchets ; ne pas faire de feu...



## Obligation légale de débroussailler

**Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt. Face à ce danger, le débroussaillage est la principale mesure préventive. Cette opération est obligatoire pour tous les propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Il est donc impératif que ces derniers respectent leurs obligations, rappelées lors de la cellule de débroussaillage du 24 février dernier.**

L'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) consiste à réduire les matières végétales de toute nature pouvant prendre feu. Pour éviter la propagation d'un incendie, il s'agit par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes et d'éliminer les résidus de coupe : branchages, feuilles, herbe...

En effet, l'OLD inclut l'élimination des rémanents qui doivent être soit évacués, soit broyés, soit incinérés dans le strict respect des réglementations en vigueur.

### Quelles obligations ?

Les règles de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé diffèrent selon la zone où la propriété est située.

En **zone rurale**, cette opération doit être réalisée autour de l'habitation sur un rayon de 50 mètres. Sur la commune, cela concerne plusieurs secteurs : la partie boisée au nord, plusieurs grandes propriétés agricoles au sud...

En **zone urbaine**, tous les terrains,

construits ou non, doivent être débroussaillés par les propriétaires. Le long des voies privées d'accès au terrain (route, sentier, chemin privatif), cette opération doit être réalisée sur **10 mètres** de part et d'autre de la voie.

Si un terrain voisin se trouve dans le périmètre de débroussaillage, son propriétaire ne peut s'opposer à la réalisation des travaux. S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations sont à sa charge.

Concernant le **domaine public**, il relève de la responsabilité municipale. Les actions menées sauvagement par certains riverains sont absolument interdites.

### Sanctions

Le non-respect de ces obligations est passible de sanctions prévues par le Code Forestier. Les contrevenants s'exposent à une amende et à l'exécution forcée des travaux à leurs frais. Par ailleurs, si le défaut de débroussaillage a entraîné la perte de biens d'autrui, la peine peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

**Notez-le !** Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Tapez "OLD" dans le moteur de recherche puis cliquez sur le résultat "Le débroussaillage, une obligation légale".

 <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/>

## A retenir



## Une subvention pour EPC France

**L'entreprise EPC France vient d'obtenir une importante subvention de la part de l'Etat. Cette aide permettra de moderniser les installations de Recherche & Développement (R&D) du site de Saint-Martin de Crau pour relever les défis industriels de demain.** Pour accompagner le secteur économique, fortement impacté par la crise sanitaire, le Gouvernement a lancé un appel à projets "Plan de relance pour l'industrie, secteurs stratégiques". EPC France, spécialisé dans la production d'explosifs industriels à usage civil, y a répondu avec un programme d'investissement ambitieux visant à développer les activités et à moderniser les infrastructures du site historique de la Dynamite. Le Gouvernement a retenu son dossier et lui a alloué une subvention qui couvrira environ 50 % de l'investissement requis pour le projet.

### Projet PDE

Ce dernier consiste à créer un Polygone de Développement et d'Essais (PDE) au sein duquel seront concentrés les capacités de test et d'essais de l'usine saint-martinoise, qui permettront de qualifier les formulations et technologies issues de ses laboratoires, avant mise en production. "Le site de la Dynamite est unique en France mais certaines de ses installations sont vieillissantes, explique Philippe Dozolme, Directeur Marketing du Groupe. Il était donc important de mettre en place une véritable straté-

gie pour en refaire le centre névralgique de la R&D du Groupe EPC". Un bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup>, qui devrait être achevé début 2022, accueillera ces nouvelles installations et permettra au Groupe d'accroître sa compétitivité et de continuer à se différencier par l'innovation.

"Sans cette subvention, poursuit le Directeur Marketing, nous aurions pu être amenés à localiser ces activités sur un autre site du Groupe. Nous sommes donc très satisfaits de pouvoir mener ce projet sur celui de la Dynamite car le PDE est une première étape, déterminante, d'un projet plus vaste visant à générer de la valeur et à être créateur d'emplois directs et indirects".

Le 10 mai dernier, Laurent Casagrande, Directeur Industriel du Groupe, et Philippe Dozolme étaient heureux de recevoir les représentants politiques et institutionnels locaux qui ont permis de concrétiser ce premier défi : le Sous-Préfet à la Relance Benoit Mournet ; la Députée du Pays d'Arles Monica Michel ; Mme le Maire Marie-Rose L'excellent et le Président de la CCI du Pays d'Arles Stéphane Paglia. "Leur accompagnement et leur appui ont fortement contribué à l'octroi de cette subvention d'Etat, nous souhaitons donc les remercier et les associer dès maintenant aux prochaines phases de ce projet ambitieux de redynamisation du site de la Dynamite", conclut Philippe Dozolme.

## Transports Scolaires

Les inscriptions de la rentrée 2021 pour les réseaux de transports ZOU ! et Enviva, gérés respectivement par la Région Sud et la Communauté d'agglomération ACCM, vont démarrer le 5 juillet. Pour être certain de recevoir vos cartes avant la rentrée de septembre, il est conseillé de transmettre votre dossier complet avant le 31 juillet.

**Réseau Enviva** - Les formulaires peuvent être retirés et retournés au service Transports Scolaires, situé à la Maison du Citoyen, ou bien être téléchargés sur le site Internet de la ville. L'inscription peut par ailleurs être réalisée en ligne, sur le site du réseau Enviva

Pour rappel, des frais de dossier sont appliqués par la Communauté d'agglomération. Le montant varie en fonction de la date de dépôt de votre demande (hormis pour les nouveaux arrivants). Les dossiers indemnités kilométriques peuvent également être retirés au service des Transports Scolaires.

**Contacts : 04 90 47 95 68**

(Maison du Citoyen)

**04 90 54 86 16 (ACCM)**

**Site Internet : [toutenviva.fr](http://toutenviva.fr)**

**Réseau Zou !** - Pour les transports gérés par la Région, les inscriptions se font désormais exclusivement en ligne, pour toutes les familles.

A noter que l'Espace Multimédia peut accompagner les personnes qui rencontreraient des difficultés.

**Contact : 04 86 88 50 50**

**Site Internet : [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)**

## Fermeture exceptionnelle

Le service Etat Civil sera exceptionnellement fermé le **jeudi 3 juin de 8h30 à 10h**. Les agents concernés devront assister à un socle de formation obligatoire autour de la mise en place de la nouvelle carte nationale d'identité électronique, qui sera délivrée dans le département à partir du 28 juin.

# Les animaux s'invitent au salon

Le Salon du Livre Jeunesse se déroulera le samedi 12 juin, de 9h à 17h sous la Grande Halle. Au regard de l'actualité, la Médiathèque adapte son programme initial, en prenant en compte les contraintes sanitaires et les disponibilités des huit auteurs invités. En partenariat avec les écoles et le collège de la ville, plusieurs animations et rencontres autour du thème "Les animaux" seront au rendez-vous de cette 19<sup>e</sup> édition.

Pour respecter les dernières étapes gouvernementales de déconfinement, le Salon du Livre Jeunesse a été reporté du samedi 5 au samedi 12 juin, sous la Grande Halle.

Parmi les huit auteurs/illustrateurs invités, deux n'étaient pas disponibles le jour J. Il s'agit de Céline Lamour Crochet et Bernadette Gervais, qui conservent leur calendrier initial de rendez-vous.

Elles interviendront ainsi auprès des établissements scolaires les jeudi 3 et vendredi 4 juin et dédicaceront leurs ouvrages à la Médiathèque le samedi 5 juin de 9h30 à 12h30. Les six autres auteurs : Cécile Bergame, Cosby, Jean-Baptiste De Panafieu, Chloé Du Colombier, Pierre Gemme et Adeline Ruel

rencontreront le public et dédicaceront leurs livres lors du salon.

## Les ateliers et animations

Samedi 12 juin, de 9h à 17h, le public pourra profiter des divers stands et ateliers répartis sur tout le site. Parmi eux, les expositions des travaux réalisés par les élèves des écoles de la commune. Trois ateliers numériques seront également au programme. Le premier, "Quand les animaux nous parlent" mettra en scène des tableaux animés d'espèces en voie de disparition ou menacées (tout public). Le deuxième, "Cartomaton", permettra de se faire photographier dans la peau d'un animal (tout public). Enfin, le "Quizz des animaux" testera les connaissances des visiteurs sur la faune de la mer, de la ferme et de la savane (à partir de 6 ans). Les stands des librairies Actes Sud et Lettres Vives proposeront une large sélection de livres (albums, romans, contes, bandes dessinées et documentaires). A noter également la présence sur le salon de l'auteure saint-martinoise Isabelle Jacquot, qui présentera son dernier ouvrage (voir page 19). Autre temps fort de

la journée à ne pas manquer : le spectacle drôle, éducatif et familial "Les Z'abeilles", prévu à 10h30 et 15h. Marc Ricard, de la Compagnie Virgule, racontera les péripéties d'un apiculteur burlesque et loufoque et de ses abeilles qui ont le bourdon (à partir de 3 ans).

## Une conférence en bonus

Mercredi 9 juin, à 17h30, la Médiathèque organisera une conférence intitulée "L'animal domestique, la nature à notre image : une histoire millénaire d'amour et d'esclavage", animée par Jean-Baptiste De Panafieu. Dans l'infinie diversité du monde animal, certaines espèces sont particulièrement chères aux hommes. Celles que l'on nomme domestiques ou de compagnie (chiens, chats, vaches, porcs, poules...) ont depuis longtemps été transformées selon les besoins et les désirs. Une métamorphose que les techniques de la biologie moléculaire ont encore accélérée. Réservation obligatoire (à partir de 12 ans).



Renseignements :  
04 90 47 27 49

Les réservations pour les deux représentations "Les Z'abeilles" pourront se faire à la Médiathèque du 7 au 11 juin (avant 18h) ou sur place le jour de la manifestation.

Les tickets seront à retirer le jour même à l'accueil du salon, sous la Grande Halle. Toute place non récupérée au plus tard 15 minutes avant le début du spectacle sera redistribuée.



# Enfin ouvert !

Après de longs mois de fermeture, les directives gouvernementales permettent enfin aux salles de spectacle et de cinéma d'accueillir du public. Malgré des jauges restreintes, toute l'équipe du Centre de Développement Culturel (CDC) s'est mobilisée pour vous offrir de beaux rendez-vous, dont le one man show de Bun Hay Mean.

Pour ces retrouvailles tant attendues avec le public, le CDC a égrené le mois de belles parenthèses culturelles.

## Ploum Plouf !

Samedi 5 juin à 11h, les plus de 4 ans sont invités à découvrir un spectacle musical sur le thème du jeu. Entre rimes et rythmes, cette création offre une place de choix aux chansons de l'enfance, celles que l'on prend plaisir à fredonner en famille ou entre copains de récré.

Tarifs : 7 et 10 €

## Bun Hay Mean

Les vannes de l'artiste résonneront sur la scène du Galet le samedi 12 juin à 20h30. L'autoproclamé "Chinois marquant" vous attend avec "Le monde appartient à ceux qui le fabriquent", un stand up détonnant et impertinent. Révélé par le Jamel Comedy Club, Bun Hay Mean aborde tous les sujets avec désinvolture, sans se préoccuper du politiquement correct. Tarifs : 27 et 30 €

## Fête de la Musique

Sous réserve des autorisations préfectorales, le CDC proposera des animations en différents endroits du centre-ville. Le programme sera diffusé par la structure à l'approche de la manifestation, prévue dans la soirée du lundi 21 juin. Il sera également en ligne sur le site Internet et la page Facebook de la Ville.

## Présentation de saison

Elle aura lieu le samedi 26 juin à 18h30. Après vous avoir dévoilé les rendez-vous de la saison 2021, le CDC accueillera le groupe Sam & Alexia Music, à 20h30. Ces deux artistes, qui beaucoup ont (re)découvert lors de l'émission The Voice 2020, ont grandi dans deux familles baignées par la musique. Le destin fait se croiser leurs deux univers lors d'une scène ouverte. Choisis séparément lors des auditions à l'aveugle, c'est bien en duo qu'ils embraseront la scène du Galet. Entrée libre

## Séances de cinéma

Tout au long du mois de juin, les amateurs du 7<sup>e</sup> art seront à la fête avec des films destinés au plus grand nombre et des horaires adaptés au couvre-feu. A l'affiche de ces prochaines semaines : Les Bouchetrous (film d'animation, à partir de 5 ans) ; The Father (drame en version originale sous-titrée ou française) ; Des hommes (drame)...

## Brèves

### Feux de la Saint-Jean

Mercredi 23 juin, la Municipalité et l'association Li Coudelet Dansaire proposeront un programme adapté aux directives sanitaires et à l'horaire du couvre-feu.

Le public sera autorisé sur la place de la Grande Halle. Les points de distribution des lampes seront indiqués. A 21h30, le traditionnel défilé débutera en direction du Galet. Sur place, le public pourra assister à l'embrasement du bûcher, prévu à 22h, dont les flammes symbolisent espérance, renouveau et paix. Ceux qui le souhaitent pourront alors y jeter un fagot de bois pour exhausser leur vœu.



### Information du SMA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les clubs d'athlétisme des villes de Miramas, Saint-Mitre les Remparts, Istres et Saint-Martin de Crau sont regroupés au sein d'une nouvelle entité : l'Entente Ouest 13 Athlé. Le Saint-Martin Athlétisme (SMA) reste autonome et court sous son propre maillot jusqu'au niveau départemental. L'union des compétences et des moyens concerne les équipes constituées pour les compétitions et rencontres régionales, interrégionales voire nationales (sous un maillot aux couleurs de l'Entente).



Contacts - Tél. : 04 90 47 06 80 - Mail : info@cdc-smc.fr  
Site Internet : cdc-smc.fr - Facebook : CDCstmartin13  
Pour vous tenir informés, abonnez-vous aux newsletters du CDC (le formulaire est en bas de chaque page de son site Internet)

## Education

Janine Augier a traversé la vie d'une multitude de Saint-Martinois, par son métier tout d'abord puis via ses nombreux engagements bénévoles. Enseignante à l'école du Logisson durant 35 ans, elle a transmis son savoir et ses valeurs avec bienveillance et pédagogie. C'est avec le même dévouement qu'elle a ensuite œuvré, durant sa retraite, en faveur des personnes âgées, fragilisées et handicapées. Celle que ses proches appellent affectueusement "Marraine" est une bonne fée au quotidien.



Durant la cérémonie des Citoyens d'Honneur en 2010



Janine Augier et sa classe de 1969

## Une institutrice au grand cœur

Janine Augier est née dans l'Hérault, au pied du Pic Saint-Loup. En 1948, alors âgée de 19 ans, elle rend visite à son oncle, le Colonel Mézy, qui vit à Saint-Martin de Crau. Dans le car qui relie Arles à Saint-Martin, elle se souvient de sa réflexion, en découvrant la plaine de Crau : "Comment peut-on vivre dans une région aussi aride et plate ?" Puis, elle ajoute avec un sourire amusé : "A cette époque, je ne savais pas que je m'y installerais et y vivrais plus de 60 ans. Découvrir l'autre visage du pays saint-martinois, avec sa Crau verte et ses prairies, a effacé d'un trait le premier sentiment inspiré par le territoire craven". Elle fait alors la connaissance de Francis Augier, qui deviendra son mari quatre ans plus tard. Ensemble, ils auront deux filles, 4 petits-enfants et bientôt 7 arrière-petits-enfants.

## Vie d'institut'

Après avoir enseigné dans l'Hérault et à Saint-Chamas, Janine est affectée, en 1954, à l'unique école de Saint Martin, qui sera ensuite transférée à l'école du Logisson. "Le groupe scolaire venait tout juste d'être construit et je me suis retrouvée avec une équipe sensationnelle : M. Pélissier, M. et Mme Fabre ainsi que Mmes Cornille et Liautaud. J'ai commencé par une classe de 32 élèves, ce qui n'était pas mal pour un village d'en-

viron 1 100 habitants ! Dans les années 70, avec l'expansion du bassin industriel de Fos-sur-Mer et l'installation de la population lorraine dans notre petite ville, on débutait généralement l'année scolaire à 30 élèves par classe et on la finissait à 40. Autant dire que nos journées étaient bien rythmées !". Afin de répondre à l'évolution des effectifs de l'école, quatre préfabriqués sont installés. En parallèle, de nouveaux instituteurs arrivent au Logisson, en remplacement de certains partis à la retraite. "Cette génération a donné une nouvelle dynamique à l'équipe". Durant cette période, Janine suit un stage de trois mois à l'Ecole Normale d'Aix-en-Provence. Le tout premier jour, le formateur a été clair : "Oubliez tout ce que vous avez appris et fait jusqu'à maintenant". Difficile d'être ainsi ébranlée dans ses fondations ! Mais Janine Augier a conservé ses bases, à savoir sa passion pour l'enseignement et son plaisir de transmettre le savoir à ses élèves. Durant ces années à l'école du Logisson, elle mène plusieurs actions innovantes, en particulier la récupération de cartons d'emballage, collectés auprès de ses élèves et dont le profit allait à la coopérative scolaire. Sous l'impulsion de M. Canetto, elle participe également à la création d'un club de langue

provençale, bien connu aujourd'hui : "La Clapouiro".

## Engagement bénévole

Janine prend sa retraite en 1989, après presque 40 ans consacrés à l'enseignement. "Je garde un excellent souvenir de cette période, confie-t-elle. Rien ne me fait plus plaisir que d'être arrêtée dans la rue par un ancien élève. C'est un magnifique métier, même si l'exercice est difficile, encore plus aujourd'hui". Durant sa période d'activité, et encore davantage après, le bénévolat tient une grande place. Elle œuvre en effet dans de nombreuses associations. Elle a notamment fait partie, pendant 37 ans, de L'Entraide Solidarité 13, dont elle sera la trésorière de 1989 à 2004. Pour l'association "La Chrysalide", elle participe pendant 8 ans à de nombreuses actions en faveur des personnes handicapées. Elle est également Déléguée Départementale de l'Education Nationale, de 1989 à 1995, et siège au Conseil d'Administration du CCAS de 2003 à 2020. Toutes ces années de partage bénévole lui valent de recevoir, en 2010, la Médaille de la Ville. "Je me suis impliquée à mon niveau et j'ai répondu à chaque fois aux sollicitations avec beaucoup de plaisir, conclut-elle, car offrir son temps procure du bonheur..."

## Infos pratiques



## Enquête publique

Du jeudi 27 mai au vendredi 25 juin inclus, aura lieu une enquête publique unique relative à la création d'un entrepôt logistique couvert à Grans, dans le prolongement de la zone de Clésud.

Durant toute la consultation, le dossier d'enquête publique est disponible au Centre Technique Municipal, situé avenue de Plaisance, pendant les heures d'ouverture de la structure. Il est également en ligne sur un site dédié (lien ci-dessous). L'avis d'enquête complet ainsi que l'arrêté préfectoral sont consultables sur le site Internet de la ville, rubrique "Actualités" / "Bon à savoir". Vous y trouverez notamment les dates et horaires des permanences du commissaire enquêteur, qui se tiendront aux mairies de Grans et Miramas.

Dossier et registre dématérialisés :

<http://grans-developpement-batiment-a-clesud.enquetepublique.net>

## Inscriptions au centre aéré

Le centre de loisirs de la Baisse de Raillon est géré par le Centre Social les Oliviers (CSO) et accueille les jeunes âgés de 3 à 11 ans. Les inscriptions pour les mois de juillet et août débuteront le samedi 5 juin de 9h à 12h à la Baisse de Raillon. Elles se poursuivront, dans la limite des places disponibles, à partir du lundi 7 juin à l'accueil du CSO, durant ses horaires d'ouverture.

**Important !** Le dossier d'adhésion de l'enfant devra être constitué avant le 4 juin. Aucun nouveau dossier ne sera accepté le jour de l'ouverture des inscriptions.

Renseignements : 04 86 52 03 30  
[www.csoliviers.fr](http://www.csoliviers.fr)

## Livre de Sandrine Krikorian

Après sa série documentaire sur l'histoire de la transhumance en Provence, la Saint-Martinoise Sandrine Krikorian poursuit sur sa lancée et publie un nouvel ouvrage sur la même thématique. Il s'intitule "Bergers et moutons de la Crau à l'alpe. Pastorisme ovin et transhumance de la Préhistoire à nos jours". Au fil des pages, ce livre invite à découvrir, dans toutes ses dimensions, le caractère exceptionnel de l'élevage ovin et de la vie si particulière des bergers, rythmée par la transhumance.

L'ouvrage est disponible via le lien ci-dessous et dans la plupart des librairies.

Lien vers l'ouvrage : <https://cult.ly/0xqg0m2>

## Conservatoire de musique

Le nouveau site du conservatoire de musique est en ligne ! Il présente l'établissement dans sa globalité. De l'éveil musical, à partir de 3 ans, à la formation individuelle, dès 7 ans, la structure vous accompagne dans la découverte et la pratique d'un instrument.

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 ont débuté et les préinscriptions sont possibles sur le site Internet. Pour certaines disciplines, le nombre de places est très limité. Aussi ne tardez pas à vous rapprocher du site de Saint-Martin-de-Crau, situé au 1 avenue Saint Roch.

Contacts - Tél. : 04 90 49 11 82 - Mail : [v.martin-brege@agglo-accm.fr](mailto:v.martin-brege@agglo-accm.fr)  
Site : [www.conservatoiredupaysdarles.fr](http://www.conservatoiredupaysdarles.fr)

## Mariages

Karine Merle et Fabien Reuilly  
Séverine Carlier et Bruno Gastal  
Thierry Toulouse et Arlette Chouchana  
Géraldine Garnier et Teddy Bonbon

Félicitations aux nouveaux mariés



## Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

## Créations

**Cabinet AWEN** - Depuis mars 2021, Isabella Massip, hypnothérapeute clinique, reçoit les patients à son cabinet du lundi au vendredi, sur rendez-vous. L'hypnose clinique est un outil thérapeutique complémentaire à la médecine traditionnelle. S'appuyant sur les bases de l'hypnose classique ou ericksonienne, elle vise à traiter et soulager certains maux du corps et de l'esprit : phobies, addictions, insomnies, dépression, boulimie...

Contacts - 4 rue des Gardians  
Tél. : 06 50 60 61 16  
Mail : [hypnose.clinique.massip@gmail.com](mailto:hypnose.clinique.massip@gmail.com)  
Facebook : Cabinet AWEN

**Skin Concept** - Cet institut de beauté et de bien-être vient juste de s'installer sur la commune. Il propose à la clientèle de nouvelles techniques esthétiques pour le visage et le corps, non douloureuses, non invasives et sans chirurgie : hyaluron pen lips et visage, microneedling ou bb skin glow, skin booster, lifting colombien (cuisses et fessier)...

Contacts - 20 avenue Saint-Roch  
Tél. : 06 70 65 35 29  
Mail : [skinconceptbys@yahoo.com](mailto:skinconceptbys@yahoo.com)  
Site Internet : [www.skinconcept.fr](http://www.skinconcept.fr)  
Facebook : Skin Concept

## Registre canicule

Ce registre nominatif est tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il est destiné à recenser les séniors et les personnes fragilisées. En cas de déclenchement du Plan Canicule, il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises.

Inscriptions au CCAS :  
04 90 47 00 17

# Libre expression municipale



## Groupe majoritaire - Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain

Davy Nigues - Adjoint à la Sécurité



Depuis le début du mandat, de nombreuses actions ont été menées dans le domaine de la sécurité pour renforcer les moyens déployés, pourtant déjà conséquents.

Dans un contexte de crise sanitaire et de plan Vigipirate renforcé, notre Police Municipale (PM) a dû mettre en place et faire respecter les directives gouvernementales. Il a fallu également assurer la sécurisation des écoles, du marché, des lieux de culte...

Notre action s'est aussi portée sur la lutte contre la délinquance et les incivilités, en développant le parc de caméras de vidéoprotection. Concrètement, leur utilisation a notamment permis d'aider la Gendarmerie à résoudre une enquête sur une série de cambriolages ainsi que d'autres faits judiciaires. Avec cet outil, certaines résolutions deviennent plus rapides (un vélo volé a été restitué à son propriétaire en 24h). La Municipalité a par ailleurs déposé plainte pour des vols de décorations et des dégradations de mobiliers urbains, avec une poursuite

judiciaire des auteurs. Parmi eux, un automobiliste avec un permis annulé. Il a été condamné, entre autres, à verser des dommages et intérêts à la Ville pour avoir pris la fuite après avoir cassé une borne de stationnement.

Les caméras nous ont également permis de confondre les auteurs de dépôts sauvages ou de déversements de végétaux dans des containers de la ville. Après avoir été identifiés, ils ont dû récupérer leurs déchets et les amener à la déchèterie. Ils ont ensuite été informés, par courrier, qu'ils seraient poursuivis en cas de récidive. Certains nous ont reproché cette fermeté mais l'irrespect des règles par quelques-uns engendre chaque année des coûts qui sont au final payés par l'ensemble des Saint-Martinois.

Nos missions se concentrent aussi sur la lutte contre les comportements routiers dangereux : non-respect des signalisations routières ; vitesses excessives ; gêne à la circulation et à la quiétude de la population... Nous avons mis en place des contrôles réguliers par la PM afin de sanctionner ces infractions. Un conducteur s'est ainsi vu retirer son permis car il roulait à plus de 140 km/h sur une voie limitée à 50, c'est inadmissible !

Concernant ces faits, il y en aura toujours pour dramatiser la situation et monter la situation en épingle. Cependant, si la ville connaît des actes de délinquance, nous sommes bien loin du niveau des communes de taille équivalente.

Au fil du temps, nos agents de la PM ont vu leurs missions évoluer et fournissent un travail de plus en plus ciblé. Au quotidien, nos équipes collaborent avec les effectifs de la Gendarmerie de Saint-Martin, du PSIG d'Arles et des pompiers de la commune. Je tenais à tous les remercier pour leur engagement. Ensemble, nous continuerons d'œuvrer pour préserver notre cadre de vie et l'améliorer.

Enfin, je rappelle que la Commune a adhéré au dispositif Voisins Vigilants. Cet outil est destiné à lutter encore plus efficacement contre les vols : n'hésitez pas à vous inscrire !

## Groupe d'opposition - Saint Martin avec force et passion

Céline CHIOUSSE - Conseillère Municipale



L'opposition fait partie intégrante de la démocratie, elle est nécessaire et utile pour apporter un autre point de vue, prendre du recul, faire avancer les idées.

La citation de Robert Sabatier l'illustre très bien : « S'opposer n'est autre que proposer. Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur. »

Notre ligne de conduite est claire, nous nous sommes inscrits dans une opposition constructive et continuerons ainsi. Nous avons l'énergie, des idées et l'envie.

Le constat, après un an de mandat, est que nous ne sommes pas sollicités par l'équipe en place malgré nos propositions et n'avons quasiment jamais été associés à une quelconque réflexion.

Nous reprocher ensuite de contester leurs décisions, c'est trop facile ! Surtout que la majorité ne se prive pas de nous faire des reproches ou de tenter de nous décrédibiliser en cas d'éventuel désaccord ! Non, nous ne serons

pas des béni-oui-oui. Des saint martinis nous ont élus, notre voix doit compter et être entendue.

Des propositions, des idées, nous en avons. L'équipe en place n'a plus le recul nécessaire. Nous nous enlisons et le budget en est la preuve, nous campons sur nos acquis qui se fragilisent.

Lorsque le 1<sup>er</sup> adjoint écrit dans la dernière ISM que « la ville, de son côté, a voté l'achat d'un bâtiment au centre-ville ... ». Nous aussi nous l'avons voté cette délibération lors du dernier conseil municipal donc pourquoi indiquer « la ville, de son côté » ? De plus, cela faisait partie de nos propositions de racheter cette maison pour en faire un local commercial au RDC et un logement à l'étage. Comme quoi nos idées peuvent être bonnes. Quand Mme le Maire nous indique en conseil municipal gérer la mairie comme une mère de famille, nous voyons bien qu'il y a un problème. Nous constatons l'incapacité de cette majorité à obtenir, comme ce fut le cas par le passé, des subventions importantes de la région ou du département. Il faut aller les chercher ! Au lieu de cela, nous bénéficions de miettes qui, de plus, sont affichées fièrement par la majorité !

Ce qu'il faut retenir est, que Saint Martin de Crau est le poumon économique de l'ACCM qui collecte les taxes de la ZI très majoritairement située à St Martin. Et pourtant, nous sommes lésés lors de la redistribution. Il est temps d'agir.

Une autre inquiétude concerne le fait que Saint Martin de Crau change, nous sommes de plus en plus loin du concept de ville à la campagne. Le béton fleurit, les constructions s'enchaînent de toute part avec plus aucune réflexion permettant de conserver une harmonie sur la Commune. Autre sujet qu'il nous semble important d'évoquer ici : les partenaires sociaux des employés municipaux ont déposé un préavis de grève et ont manifesté devant la Mairie le 7 mai au matin. Nous étions présents, personne n'a daigné les recevoir. Pourquoi la majorité est-elle fermée au dialogue social ? Les employés municipaux méritent que nous écoutions leurs préoccupations et leur mécontentement.

# Permanences

**Notez-le !** Au vu du contexte sanitaire, les dates de permanences sont sous réserve. Pour vous faire confirmer celles de la Maison des Associations, appelez le 04 90 47 81 27. Pour prendre rendez-vous ou vous assurer du maintien de celles de la Maison du Citoyen, contactez le 04 90 47 95 68.

## Associations

**Maison des Associations** - Ligue Contre le Cancer, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - **SMAC Services**, sur RDV au 06 10 61 54 70 - **Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue** (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - **UNAFAM** (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h à 11h30 - **Mutuelle de France**, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - **Souvenir Français**, 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h à 17h - **Médailles Militaires**, 1<sup>er</sup> lundi du mois, dès 17h30 - **FNACA**, jeudi de 18h à 20h - **Anciens Combattants**, 2<sup>e</sup> vendredi de 18h à 19h - **UNACITA**, 2<sup>e</sup> mercredi du mois à 17h30 - **20 rue des Compagnons** - **Secours Populaire**, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - **Permanence de l'Armée de l'Air** (métiers, recrutement possible...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - **Espace Emploi** - **Permanence de l'Armée de Terre** (informations, orientation, pré-recrutement...) le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h - **Airfobep** "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - [www.airfobep.org](http://www.airfobep.org).

## Maison du Citoyen

**Avocat** : le lundi 7 juin de 9h à 12h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **Notaire** : le lundi 14 juin, de 9h à 12h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **CLCV** (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 8 et 22 juin, de 9h à 12h sans RDV - **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : le lundi 21 juin de 14h à 16h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **APERS** (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : le lundi 28 juin, de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00) - **PRO-BTP** : les jeudis ainsi que le vendredi 25 juin, de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - **ADIL** : mardi 8 juin de 14h à 17h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **Conciliateur de justice** : les mercredis 2 et 16 juin de 9h30 à 12h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen).

## Autres

**Conseil Départemental** : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - **CSO** : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30.

**ARTISAN PLOMBIER des ALPILLES** Dépannage Rénovation de salle de bain Climatisation  
Mikaël FRAISSE  
06 30 93 06 29  
13310 Saint-Martin-de-Crau [artisanplombierdesalpilles@gmail.com](mailto:artisanplombierdesalpilles@gmail.com)

**CARROSSERIE & PEINTURE STADE** RÉPARATION & REMPLACEMENT VITRAGES  
[carrosseriedustade@orange.fr](mailto:carrosseriedustade@orange.fr) - Tél. 04 90 47 14 67  
17, Av. Saint-Roch - 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

**Intermarché SUPER** Boulangerie Presse Point retrait amazon  
N'hésitez pas à passer commande ! 6 Boutiques à votre service  
**leDRIVE Intermarché** du lundi au samedi  
**NOUVEAU MAGASIN** Votre Intermarché vous propose une large gamme de produits locaux et faits maison  
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
Dimanche de 8h30 à 12h  
15, rue de la Transhumance - ZA du CABRAU  
13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

**BRICO MARCHÉ**  
**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00  
**SAINT-MARTIN DE CRAU**  
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE  
04 90 18 70 20



**Travaux en régie**

La commune compte près de 90 structures et équipements publics. Les agents du service Bâtiment, dont les spécialités sont nombreuses (électricité, ferronnerie, menuiserie...) sont chargés de les entretenir. Tout au long de l'année, ils effectuent de nombreux travaux de réfection mais aussi des réalisations en régie. Dernièrement, ils ont notamment rénové le local technique du Golf et le portail du Training Club Canin. Ils ont également construit plusieurs meubles destinés aux écoles de la ville.



**Commémoration**

Les associations patriotiques et les élus municipaux se sont retrouvés en petit comité au Monument aux Morts pour un moment de recueillement à l'occasion du 76<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



**Merci !**

La Municipalité remercie Lucienne Edwige Farnier pour le don à la Commune du tableau de marqueterie intitulé "la mairie de Saint-Martin de Crau", qui orne désormais la salle Jean Blanc. Il a été réalisé par son défunt époux, Roland Farnier.



**Distribution de composteurs**

Mercredi 31 mars, la Communauté d'agglomération ACCM a procédé à une distribution gratuite de 105 composteurs individuels en bois pour les Saint-Martinois.



**Concours d'éloquence du Lions Club**

Stella Gueyraud, Mathéo Santilli et Baptiste Soreau, trois élèves du Lycée Saint-Charles, ont participé au traditionnel Concours d'éloquence. Pour cette édition, les candidats ont discours sur une citation de Confucius : "Notre plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de savoir nous relever chaque fois que nous tombons". Au terme des différentes phases éliminatoires, Mathéo s'est brillamment qualifié pour la finale du district Sud Est. Le 12 mai dernier à Orange, il a représenté avec beaucoup de talent son établissement et sa commune face aux autres qualifiés des départements voisins. Bravo à tous les trois !



**Réunion SIAC**

Le 2 avril, les membres du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Crau (SIAC) se sont réunis en mairie. L'ordre du jour était notamment consacré au vote du budget.



**Nicolas Girard en équipe de France**

L'archer saint-martinois a été sélectionné en équipe de France "arc à poulies" sénior. Il participera ainsi aux prochains Championnats d'Europe ainsi qu'aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> manches de la Coupe du Monde. Félicitations et bonne chance !



**Campagne premières dents**

Le 18 mai dernier, dans le cadre de Vivons en Forme, la Municipalité débutait une campagne de sensibilisation sur le thème du bon apprentissage de l'hygiène et de la santé bucco-dentaire des tout-petits. Financée par MGC Prévention, elle comprenait une animation en présentiel auprès des enfants des structures multi-accueil du CSO, Les Lutins et Les Petits Pas, ainsi qu'une formation en distanciel ouverte aux professionnels de la petite enfance et aux parents.



**Catastrophe agricole**

Dans la nuit du 7 au 8 avril, une vague de gel a touché de très nombreuses exploitations fruitières du Sud de la France, détruisant 80 à 100 % des futures récoltes : abricots, pêches, amandes... Face à cet événement dramatique, plus d'un milliard d'euros d'aides ont été promis par les services de l'Etat et les collectivités territoriales, fortement mobilisés. Les agriculteurs espèrent une indemnisation rapide ainsi que la mise en place de dispositifs d'accompagnement. Il y a quelques jours, Mme le Maire, Mme la Sous-Préfète d'Arles et Mme la Députée du Pays d'Arles ont constaté l'ampleur de la catastrophe sur les terres de Patrice Vulpian, arboriculteur.



**Vaccination par le Conseil Départemental**

Le vendredi 21 mai, le Département des Bouches-du-Rhône a procédé à une campagne de vaccination à la salle Aqvi Sian Bèn. Au total, trois cents personnes ont reçu la première dose du vaccin "Pfizer". La seconde dose sera administrée le 25 juin prochain.





## Vendredi 4 juin

**Sortie nature**  
A partir de 9h, la Maison de la Nature et de la Chasse (MNC) organise une sortie gratuite dans les collines proches de Miramas pour profiter d'un beau point de vue sur l'Etang de Berre. Difficulté moyenne.

**Notez-le !** Pour toutes les sorties de la MNC, pensez à prévoir des chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo, un pique-nique et de l'eau. Le lieu de rendez-vous sera donné au moment de l'inscription.  
**Inscription obligatoire :** 04 86 52 03 43

## Samedi 5 juin

**Rencontre dédicaces**  
Les auteures et illustratrices jeunesse Bernadette Gervais et Céline Lamour-Crochet seront présentes à la Médiathèque, de 9h30 à 12h30, pour une séance de dédicaces.  
**Voir page 10**

**"Ploum Plouf !"**  
A 11h au CDC, spectacle pour jeune public à partir de 4 ans.  
**Voir page 11**

**Course camarguaise**  
Le Club Taurin saint-martinois met en place sa traditionnelle course à l'Avenir, à 16h aux arènes. Entrée : 5 et 10 €  
**Renseignements :** 04 90 96 31 80



## Mardi 8 juin

**Commémoration**  
A 11h30 sur la place Léon Michaud, la Municipalité et les associations patriotiques rendront hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Indochine.

## Mercredi 9 juin

**Sortie "Le Grand Rhône"**  
A partir de 9h, sortie gratuite à Mas-Thibert, proposée par la MNC. Difficulté moyenne.  
**Inscription obligatoire :** 04 86 52 03 43

**Conférence**  
A 17h30 à la Médiathèque, en amont du Salon du Livre Jeunesse, Jean-Baptiste De Panafieu animera une conférence intitulée "L'animal domestique, la nature à notre image : une histoire millénaire d'amour et d'esclavage".  
**Réservation indispensable :** 04 90 47 27 49  
**Voir page 10**

## Les 12 et 13 juin

**Salon de la Maquette (sous réserve)**  
De 10h à 17h30 à la Salle Mistral, le Rassemblement du Model Club de la Crau (RMCC) organise son traditionnel rendez-vous dédié au modélisme. Au programme : expositions modèles réduits et de maquettes en intérieur et en extérieur, démonstrations de véhicules routiers, bourse d'échanges toutes collections...  
Entrée : Gratuit, 3 ou 5 € selon l'âge - Petite restauration sur place  
Plus d'informations sur le site Internet de l'association.  
**Lien :** [www.rmcc13310.net](http://www.rmcc13310.net)



## Samedi 12 juin

**"Mystérieuse Crau"**  
En collaboration avec le Bureau d'Information Touristique, la MNC propose une sortie commentée gratuite sur le thème de la "Mystérieuse Crau". Départ à 9h.  
**Inscription obligatoire :** 04 90 47 98 40  
[smartindecrautourisme@agglo-accm.fr](mailto:smartindecrautourisme@agglo-accm.fr)

## Salon du Livre Jeunesse (sous réserve)

De 9h à 17h, le personnel de la Médiathèque et les auteurs invités vous accueillent sous la Grande Halle pour la 19<sup>e</sup> édition de cet événement littéraire.  
**Voir page 10**

## Repas moules-frites (sous réserve)

Proposé par le Club Taurin à 12h aux arènes. Repas payant et sur réservation.  
**Renseignements :** 04 90 96 31 80

## Bun Hay Mean

Spectacle humoristique à 20h30 au CDC  
**Voir page 11**

## Mardi 15 juin

**[Chœur Battant]**  
A l'initiative de "SUDS, à Arles" et du conservatoire de musique du Pays d'Arles, le [Chœur Battant], une chorale d'écoliers du territoire, se produira à la salle Mistral. Les enfants interpréteront plusieurs chants et musiques africains avec la chanteuse béninoise Perrine Fifadji et son groupe Dokoun.



## Mercredi 16 juin

**Rencontres MFR**  
De 13h30 à 17h, La Maison Familiale Rurale organise des rencontres individuelles d'information et d'orientation, sur rendez-vous.  
**Renseignements :** 04 90 49 17 52

## "Raconte-moi une histoire"

A 16h30 à la Médiathèque. Pour les enfants à partir de 3 ans. Nombre limité de places.  
**Réservation indispensable :** 04 90 47 27 49

## Jeudi 17 juin

**Sortie "Les Opies"**  
A partir de 9h, une randonnée jusqu'au point culminant des Alpilles est proposée par la MNC. Sortie gratuite, réservée aux bons marcheurs.  
**Inscription obligatoire :** 04 86 52 03 43

**Visite guidée**  
Le Bureau d'Information Touristique, en collaboration avec Sandrine Krikorian, organise des visites guidées du patrimoine pastoral saint-martinois. Plusieurs thématiques seront abordées sous l'angle du pastoralisme, telles que l'histoire et l'archéologie de la ville. Départ à 10h. Lieu du rendez-vous précisé au moment de l'inscription.  
Tarifs : 6 et 8,50 €  
**Inscription obligatoire :** 04 90 47 98 40  
[smartindecrautourisme@agglo-accm.fr](mailto:smartindecrautourisme@agglo-accm.fr)

## Vendredi 18 juin

**Appel du Général de Gaulle**  
A l'occasion de la journée nationale commémorative de l'Appel du 18 juin 1940, la Municipalité et les associations patriotiques organisent une cérémonie à partir de 17h sur la place du Général de Gaulle.



A l'heure où nous imprimons, la situation sanitaire reste incertaine et les directives gouvernementales peuvent évoluer à tout moment. Les manifestations et rencontres annoncées sur cette page sont donc susceptibles d'être annulées ou reportées. Par ailleurs, d'autres rendez-vous pourraient s'ajouter à ce programme mensuel d'animations. Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à contacter les organisateurs avant de vous déplacer et à régulièrement consulter le site Internet et la page Facebook de la ville.  
**Liens utiles :** [saintmartindecrau.fr](http://saintmartindecrau.fr) - [facebook.com/smartin13](https://facebook.com/smartin13)

## Les 20 et 27 juin

**Elections régionales et départementales**  
**Voir page 4 et 5**

## Lundi 21 juin

**Fête de la Musique (sous réserve)**  
A partir de 18h, animations musicales en centre-ville proposées par le CDC et diverses structures et associations locales.  
**Voir page 11**

## Mercredi 23 juin

**Sortie nature**  
Randonnée dans les Alpilles avec la MNC. Départ à 9h. Difficulté moyenne.  
**Inscription obligatoire :** 04 86 52 03 43

**"Histoires pour p'tites z'oreilles"**  
Rendez-vous à 10h30 à la Médiathèque, pour les enfants de 0 à 3 ans. Nombre limité de places.  
**Réservation indispensable :** 04 90 47 27 49

**Feux de la Saint-Jean**  
**Annulés par décision préfectorale**

## Jeudi 24 juin

**Visioconférence**  
De 18h à 19h, le docteur Muriel Maurin, chirurgien-dentiste, animera une conférence virtuelle sur la santé bucco-dentaire des enfants de 0 à 3 ans.  
**Inscription obligatoire sur le lien :** [www.tinyurl.com/bkujbuh](http://www.tinyurl.com/bkujbuh)

## Samedi 26 juin

**Présentation de saison**  
A 18h30 au CDC. Entrée libre  
**Voir page 11**

**Concert de Sam & Alexia Music**  
A 20h30 au CDC. Entrée libre  
**Voir page 11**



## Les coups de cœur de la Médiathèque

**"Ma guerre d'Orient 1917-1919 de Joseph Jacquot", commenté par Isabelle Jacquot, aux Editions Lamarque (documentaire adulte)**  
Enrôlé en mars 1917, Joseph Jacquot est muté dans l'infanterie coloniale et envoyé sur le front d'Orient en 1918. Dès son incorporation, il entretient une abondante correspondance avec les siens. Retranscrit et commenté par Isabelle Jacquot, son témoignage nous fait prendre la mesure de l'immense brassage d'êtres humains que fut la Grande Guerre. Tout en apportant des informations inédites sur un front oublié, il illustre la confrontation d'un modeste paysan comtois avec un monde dont il ignorait l'existence.  
**Notez-le !** L'auteure sera présente lors du Salon du Livre Jeunesse (voir page 10).



# SAINT-MARTIN DE CRAU

23 au 27 JUILLET

# Fête MOTIVE

# 2024

